



CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 5281 AYLNER  
78, RUE PRINCIPALE  
GATINEAU, QC J9H 3L7 (819) 684-5552  
[www.chevaliers5281.ca](http://www.chevaliers5281.ca)

## ENTENTE DE LOCATION DE SALLE AVEC UN MEMBRE EN RÈGLE

Le membre en règle a droit à la location toute l'année, pour lui-même pour un « shower » et/ou un « party », au **coût de 100\$** par activité à régler avant la tenue de l'activité.

Le membre devra déboursier **100\$** au moment de la demande de la réservation de location **en argent comptant, remboursable** seulement si **annulation 60 jours** avant l'activité.

- Seulement le membre a le droit de louer la salle pour lui-même ou pour membre immédiat de sa famille (enfants et parents).
- Le membre doit-etre présent si c'est un « party ».

Le membre doit se conformer aux règlements en vigueur pour la décoration, la boisson, etc...

- Aucun breuvage n'est apporté (inclus « punch » avec ou sans alcool) mais toutes croustilles ou nourritures (avec ou sans chaud) sont acceptées
- Les poêles et la friteuse ne sont pas utilisés ou loués
- Le locataire enlève les décorations et les nappes
- À la fin de l'activité, le locataire ne nettoie pas le plancher et ne replace pas les tables et les chaises
- La consommation de boissons alcoolisées n'est pas permise à l'extérieur
- Pour la décoration : aucun ruban adhésif ( « scotch tape ») à l'exception de la marque 3M
- Pas de punaises, broches, ou clous; chandelles flottantes seulement
- Pas de confettis, riz, étoiles etc., sur les tables ou sur le plancher  
**(des frais additionnels de 150\$ seront exigés)**

**j'ai lu, compris et accepte les modalités du contrat.**

### **SIGNATURES (lisible SVP) :**

Activité : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Membre locataire : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Locateur : CdeC : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Montant payé : \_\_\_\_\_ # Téléphone membre : \_\_\_\_\_

REV : Janvier 2017